



Prévention



Formation



Entretien



Opérations

# RAPPORT ANNUEL 2020

## Sécurité incendie

*Fièrement,  
Sept-Îles!*

**Recherche et rédaction :**

Denis Jutras, directeur

Martin Gagné, chef de division – opérations

Marc Cormier, chef aux opérations – équipements

Michel Cousineau, chef aux opérations – prévention et formation

Sécurité incendie de Sept-Îles

**Mise en page et révision linguistique :**

Julie Boudreau, adjointe administrative

Sécurité incendie de Sept-Îles

**Présentation :**

Denis Jutras, directeur

Sécurité incendie de Sept-Îles

Mars 2021

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
Mot du directeur .....	3
Mission de l'organisation.....	5
Vision et valeurs.....	7
Organigramme .....	9
Opérations – mot du chef de division .....	11
Opérations .....	12
Prévention - mot du chef aux opérations.....	17
Prévention.....	18
Équipements – mot du chef aux opérations .....	41
Équipements.....	42
Formation - mot du chef aux opérations.....	51
Formation .....	52
Réalisations de 2020.....	57



## MOT DU DIRECTEUR



Je vous présente le rapport annuel des activités 2020. Malgré la pandémie qui nous a frappés de plein fouet en début d'année, le personnel du service s'est adapté et a appliqué les mesures de santé publique afin de se protéger et maintenir un service de qualité à la population.

L'intégration de pompiers permanents s'est poursuivie pour atteindre un nombre de vingt pompiers. Aussi, afin d'optimiser l'organisation du service pour mieux assurer notre mission et assurer la sécurité des citoyens, quatre postes de lieutenants ont été créés.

À la lecture de ce rapport, vous remarquerez que le nombre d'incendies sur le territoire a diminué, réduisant ainsi les dommages matériels. De plus, aucune perte humaine n'est à déplorer cette année. Ces résultats positifs découlent d'un travail constant en matière de prévention contre les incendies, une formation continue et adaptée ainsi que des procédures d'intervention efficaces.

Je me joins à l'ensemble du personnel pour remercier les membres du conseil municipal et la direction générale pour leur confiance et leur soutien, outils essentiels afin d'accomplir notre mission.

J'exprime ma reconnaissance à l'ensemble des employés municipaux qui nous supportent quotidiennement afin que nous puissions offrir un service de qualité auprès des citoyens.

Je termine en adressant un merci particulier à l'ensemble du personnel du service pour leur collaboration et leur dévouement afin de répondre promptement aux demandes des citoyens qui sont au cœur de nos préoccupations.

Denis Jutras



## MISSION DE L'ORGANISATION

***La mission de la Sécurité incendie de Sept-Îles est la lutte contre les incendies et les sauvetages lors de tels sinistres.***

***Dans le cadre de cette mission, le Service participe à l'évaluation des risques d'incendie ou d'autres sinistres, à la prévention des sinistres, à l'organisation des secours ainsi qu'à la recherche du point d'origine, des causes probables et des circonstances d'un incendie.***

***Le Service est chargé, avec les autres services de la municipalité, de la lutte contre les autres types de sinistres, du secours de victime d'accidents et du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence.***

Pour réaliser cette mission, le Service est composé de personnel à temps plein, soit d'un directeur, d'un chef de division - opérations, de deux chefs aux opérations, de trois capitaines, de deux préventionnistes, d'une adjointe administrative, de vingt pompiers permanents et de treize pompiers à temps partiel.

Une entente est conclue avec la Compagnie minière IOC afin que leur brigade incendie puisse intervenir lors de sauvetage en espace clos, en hauteur et assister les pompiers de Sept-Îles lorsque des effectifs supplémentaires seront requis.

De plus, une entente d'entraide avec la Ville de Port-Cartier est aussi conclue pour que leur service de sécurité incendie puisse intervenir conjointement avec celui de Sept-Îles dans le secteur de Gallix.



# VISION ET VALEURS

## *VISION*

Être reconnu comme une organisation structurée avec une équipe de travail dynamique et soucieuse de la qualité des services de protection et prévention contre les incendies offerts à la population de Sept-Îles.

### **Nous répondons aux besoins de la population**

Par le biais de visites préventives, d'éducation publique et à l'application des règlements en matière de prévention incendie. Intervenir de manière rapide, efficace et sécuritaire lorsque des personnes sont en danger.

### **Nous sommes en lien avec les valeurs organisationnelles**

Par le respect, la responsabilisation, la formation et l'intégrité physique du personnel au sein de notre organisation.

### **Nous valorisons le rôle de chaque individu dans l'organisation**

Par le développement de ses compétences et le maintien de ses habiletés, ce qui en résulte un partenaire de choix pour l'organisation.

## *VALEURS*

### **L'orientation citoyenne**

Les citoyens sont au centre de notre préoccupation. Ils méritent respect, disponibilité et fiabilité. Ils ont la garantie de bénéficier de services de qualité, rapides et dans le respect.

### **L'espace pour le talent**

Chaque membre de l'organisation a droit au respect, à des formations adaptées et des mesures efficaces en matière de santé et sécurité au travail. La collaboration, l'innovation et l'implication sont encouragées en permanence.

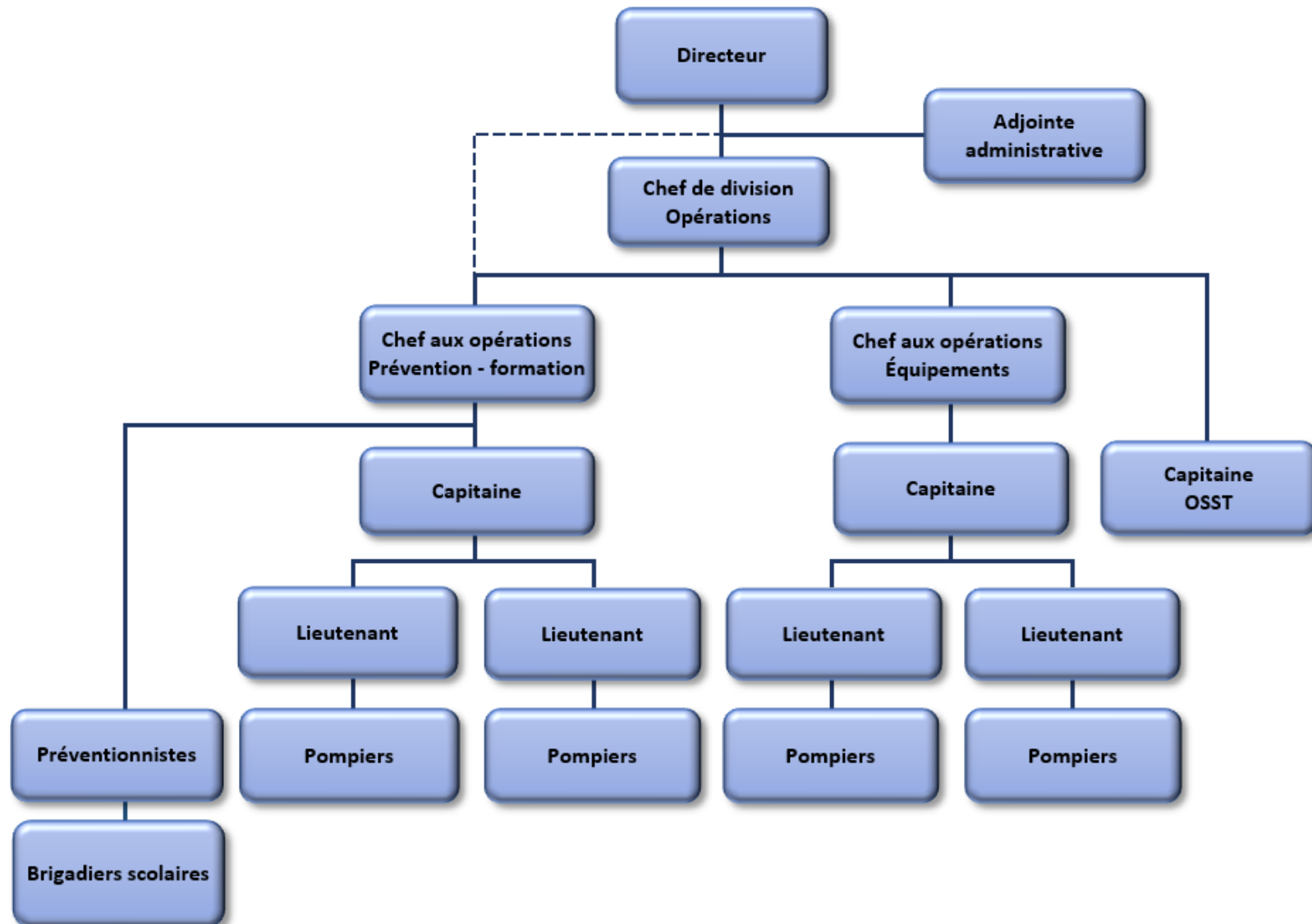
### **L'excellence professionnelle**

Chacun a le souci de fournir un résultat de haute qualité en s'appuyant sur leurs connaissances et responsabilités pour œuvrer de manière efficiente, proactive et en équipe dans un esprit d'amélioration continue.

*Fièremment,  
Sept-Îles!*



# ORGANIGRAMME





## MOT DU CHEF DE DIVISION OPÉRATIONS



Lors d'appel d'urgence, l'organisation des opérations est primordiale afin d'intervenir avec des méthodes de travail efficaces et sécuritaires. Vous constaterez, à la lecture de ce rapport, les actions qui sont mises en place afin de s'assurer du maintien des compétences, du développement des habiletés et des équipements adaptés et fonctionnels.

Le nombre d'appels pour les incendies de bâtiment est demeuré relativement stable par rapport à l'année 2019. De plus, le délai du déploiement de notre force de frappe a respecté notre schéma de couverture de risques dans la grande majorité de nos appels, sauf à quatre exceptions. Deux cadrent dans l'exemption du ministère de la Sécurité publique : un retard était occasionné par deux interventions simultanées et un autre, où nous n'avions aucune obligation d'intervenir, concernait un chalet situé au bout d'un chemin difficilement carrossable pour nos véhicules. Les deux derniers appels sont dus à un pompier demeurant à l'extérieur du périmètre urbain.

Pour l'année 2020, nous avons subi une augmentation d'environ 20 % des appels en désincarcération, comparativement à 2018 et 2019. Le nombre d'interventions attribuables aux risques électriques a plus que doublé, passant de 14 en 2019 à 36.

Nous sommes continuellement à la recherche d'innovation pour favoriser l'amélioration continue de nos compétences, toujours dans un souci de santé et sécurité au travail. C'est pourquoi, dans le but d'améliorer la qualité du service aux citoyens et de diminuer le délai du temps de réponse, le Service a augmenté le nombre de pompiers présents en caserne, passant de 5 à 6.

Je tiens à souligner les efforts et le dévouement de l'ensemble des officiers. Je remercie également chaque pompier pour leur travail.

Martin Gagné

## Opérations

---

Les tableaux suivants nous permettent de noter que la période la plus importante des appels est de 6 h à 00 h.

### RÉPARTITION DES APPELS

Selon les périodes de la journée :

Heures	2018	2019	2020
0 h – 6 h	41	45	49
6 h – 18 h	308	297	316
18 h – 24 h	106	139	122
<b>TOTAL</b>	<b>455</b>	<b>481</b>	<b>487</b>

Selon les jours de la semaine :

Jours de la semaine	2018	2019	2020
Lundi au vendredi	327	338	369
Samedi et dimanche	128	143	118
<b>TOTAL</b>	<b>455</b>	<b>481</b>	<b>487</b>

Selon les mois :

Mois	2018	2019	2020
Janvier	33	50	46
Février	36	37	33
Mars	32	30	29
Avril	26	33	18
Mai	40	47	44
Juin	36	36	65
Juillet	45	57	34
Août	40	55	39
Septembre	42	30	44
Octobre	38	38	52
Novembre	46	37	53
Décembre	41	31	30
<b>TOTAL :</b>	<b>455</b>	<b>481</b>	<b>487</b>

Selon la nature de l'appel :	2018	2019	2020
Administration	23	43	42
Aéroport – code jaune	5	3	4
Aéroport – code rouge		1	
Alerte à la bombe	1	1	
Appel non fondé	21	19	17
Assistance autre service			
Assistance aux citoyens	21	24	16
Assistance Sûreté du Québec	3	2	2
Assistance techniciens ambulanciers	7	8	6
Assistance traîneau (motoneige et VTT)	4	9	4
Colis suspect			
Désincarcération (collision véhicule moteur)	45	49	62
Désincarcération (machine fixe)			1
Déversement/fuite de carburant	3	2	2
Embarcation en détresse (collision)			2
Espace clos/effondrement			
Explosion			
Fausse alarme – défectuosité	25	35	21
Fausse alarme – indéterminée	4	3	3
Fausse alarme – involontaire	126	121	142
Fausse alarme malicieuse	8	5	4
Incendie autre bâtiment		9	2
Incendie d'établissement d'enseignement	2		
Incendie d'industrie	2	3	2
Incendie de bloc appartements	12	8	4
Incendie de champs	5	4	5
Incendie de cheminée	8	2	1
Incendie de commerce	4	3	1
Incendie de cuisson	9	1	10
Incendie de débris ou déchets	8	15	10
Incendie de forêt	7	10	8
Incendie de résidence	15	16	19
Incendie de train	1		
Incendie de véhicule	9	11	7
Incendie maritime / bateau			
Foudre			
Fuite de gaz / odeur de gaz	8	8	4
Incendie établissement soins de santé			
Incendie extérieur divers	25	30	33
Collision/ déraillement de train	1		
Intervention matières dangereuses		1	
Investigation de fumée (extérieur)	4	3	3
Odeur étrange (investigation)	4	10	6
Présence de gaz carbonique		6	2
Risque électrique	31	14	36
Sauvetage ascenseur			1
Sauvetage en hauteur et espaces clos	3		1
Sauvetage nautique	1	2	4
<b>TOTAL</b>	<b>455</b>	<b>481</b>	<b>487</b>

### **ACCIDENTS AUTOMOBILES REQUÉRANT L'AIDE DES MÂCHOIRES DE VIE :**

	2018	2019	2020
Nombre d'appels	45	49	62
Montants perçus *	25 245 \$	25 856 \$	35 722 \$

\* Aide financière accordée par la Société d'assurance automobile du Québec pour secourir les victimes coincées à l'intérieur de leur véhicule

### **FEUX DE FORÊT :**

La Sécurité incendie de Sept-Îles assiste les pompiers de la SOPFEU (lorsque requis) pour combattre les feux en forêt lorsque ceux-ci peuvent menacer la population, leurs biens matériels ou provoquer une fermeture de route.

Une très bonne collaboration existe entre les deux services lorsqu'ils ont à travailler conjointement.

La SOPFEU indemnise, selon le barème établi par le ministère des Ressources naturelles, les services de sécurité incendie lorsqu'ils engagent des dépenses pour le combat des feux de forêt qu'ils ont autorisés au préalable.

	2018	2019	2020
Nombre d'appels	7 appels	10 appels	8 appels
Montant perçu	1 504 \$	2 296 \$	21 072 \$



## **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

La division santé et sécurité au travail (SST) est fière de promouvoir la santé et la sécurité. Il en va du devoir de chaque membre du Service d'agir et d'adopter un comportement sécuritaire en tout temps. Notre profession comporte des risques et dangers qui sont contrôlés par des procédures et des méthodes de travail sécuritaires et rigoureuses afin de les minimiser au maximum. La section SST est là pour s'assurer que les procédures sont bien comprises et appliquées de tous. En fait, il s'agit d'un mode de vie qui se cultive à chaque heure et minute de travail. Il faut toujours garder en tête que la déclaration d'un événement, aussi banal qu'il soit, peut faire en sorte d'en éviter d'autres qui pourraient être beaucoup plus lourds de conséquences.

En 2020, un nouveau logiciel de compilation et gestion des événements en lien avec la santé et sécurité au travail a été mis en place : CONFORMIT. Il est beaucoup plus complet que l'ancien et très facile à utiliser, bien que certaines de ses options sont encore à découvrir en 2021. Il permet de produire des statistiques plus précises afin de cibler les risques les plus fréquents et ainsi y réagir plus rapidement. Plus nous en parlerons, plus la santé et sécurité fera partie intégrante de notre quotidien.

En 2020, nous avons continuellement promu la santé et sécurité avec de nouveaux outils afin qu'elle soit au centre de nos préoccupations.

Plusieurs actions sont posées quotidiennement afin de maintenir et d'enrichir le volet SST dans le métier de pompier :

- À chaque début de quart, les lieutenants en devoir doivent commencer leur période avec un partage SST.
- Un tableau démontrant le nombre de jours sans perte de temps due à un accident de travail est affiché et rafraîchi quotidiennement.
- Un thème qui se rapporte bien au temps de la saison selon ce que nous vivons dans notre profession est actualisé régulièrement.
- Nous avons mis en place des capsules SST qui reflètent des événements que nous vivons en caserne ou en intervention.

## Opérations

---

- Les déclarations d'accident ou incident du logiciel CONFORMIT avec les mesures correctives sont affichées régulièrement afin que tout le personnel puisse en prendre connaissance.
- La pyramide de Beard est aussi affichée avec les résultats de la caserne et de celui de la Ville de Sept-Îles en général.

En terminant, chacun de vous est un maillon important pour assurer la santé et sécurité au travail et aucune hiérarchie n'existe quand il en est question.

Soyons fièrement sécuritaires!

# PRÉVENTION ET FORMATION MOT DU CHEF AUX OPÉRATIONS



## La prévention demeure une priorité!

Au cours de l'année 2019, nous avons atteint une belle vitesse de croisière dans notre département et la stabilité de notre équipe y a grandement contribué. C'est pourquoi le début de 2020 nous laissait prévoir une année des plus stimulantes, surtout au niveau des activités d'inspection et de la sensibilisation du public.

Toutefois, mars 2020 est le début d'un long séisme qui vient chambouler notre quotidien et notre planification annuelle; la Covid-19. Dès lors et dans les semaines qui ont suivi, nous avons dû adapter rapidement notre façon de travailler afin de poursuivre notre mission d'assurer la sécurité des citoyens tout en préservant la sécurité de notre personnel. Un défi qui perdure encore aujourd'hui!

L'année 2020 n'a finalement pas fait exception aux années précédentes; la prévention des incendies est demeurée une priorité. Certes, nous avons dû modifier et adapter notre façon d'y parvenir, mais globalement, nous sommes satisfaits du devoir accompli. Nous continuons à ne ménager aucun effort afin d'atteindre les objectifs de sécurité pour nos citoyens. Et c'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport de nos activités de l'année.

En 2020, nous avons atteint nos objectifs en ce qui a trait aux inspections des bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés. Nous avons innové pour la campagne des visites résidentielles en contactant les citoyens par courrier. Nous sommes satisfaits d'avoir atteint un taux de réponse de 82 % de conformité pour ce type de bâtiment et je profite de l'occasion pour remercier l'implication de la population dans notre campagne.

## Prévention

---

Enfin, vous pourrez constater dans le rapport que nous avons dû être, autant que possible, imaginatifs et créatifs pour atteindre nos objectifs de sensibilisation et d'éducation du public avec les contraintes émises par la santé public tout au cours de l'année. Considérant la grande énergie mise dans les exercices d'évacuation au cours des dernières années, nous avons choisi d'éviter d'utiliser ce moyen de prévention pour cette année. La sensibilisation du public a été faite essentiellement par le biais de notre page Facebook et lors de la semaine de prévention des incendies.

En terminant, c'est avec fierté, reconnaissance et respect que je tiens à remercier tout le personnel de la Sécurité incendie qui a contribué à l'atteinte des objectifs de la division prévention durant la dernière année, et plus particulièrement l'équipe de prévention qui, par ses efforts soutenus, a permis de nous rapprocher davantage de notre objectif « *Éliminer les risques d'incendie à la source* ».



Michel Cousineau



## **LA MISSION**

La division de la prévention incendie a pour mission d'assurer la protection des citoyens et la réduction des pertes attribuables aux incendies.

L'ensemble du personnel de la caserne de Sept-Îles se doit d'être un agent d'information et de changement de comportements auprès des citoyens et des groupes communautaires en prônant les comportements sécuritaires.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Pour l'année 2020, la division de la prévention de la Sécurité incendie est composée des effectifs suivants :

- Un chef aux opérations – prévention et formation,
- Un capitaine,
- Deux préventionnistes,



### **BRIGADIÈRES SCOLAIRES**

La prévention de la Sécurité incendie, en collaboration avec le Service des ressources humaines, est responsable des brigadières scolaires. Les effectifs se composent de :

- 10 brigadières régulières,
- 5 brigadières remplaçantes.



Lors de la réunion pour la rentrée scolaire 2020-2021, les brigadières ont été sensibilisées, une fois de plus, à la vigilance dans l'exercice de leurs fonctions afin d'assurer leur santé et sécurité en plus de celle des enfants. Entre autres, nous leur avons rappelé leur devoir d'effectuer une inspection visuelle de leur environnement avant le début de chaque quart de travail. Nous rappelons aux automobilistes d'assurer la sécurité des écoliers et des brigadières tout au cours de l'année.

### **LES PLANS D'INTERVENTION**

Conformément au plan de mise en œuvre du *Schéma de couverture de risques* et tel que l'établi notre *Programme de réalisation des plans d'intervention*, nous avons procédé à la réalisation de 10 nouveaux plans d'intervention en 2020, en plus d'effectuer la mise à jour des plans existants. Notons que l'année 2020, ponctuée d'une réorganisation au service en plus de la situation particulière concernant la Covid-19, nous a empêchés d'atteindre notre objectif de départ qui était fixé à 14 plans. Nous comptons rattraper ce retard en 2021.

Parmi les bâtiments ciblés en 2020, on retrouve, entre autres, un bâtiment municipal (centre communautaire de Gallix), une commission scolaire, un bar/restaurant, un centre commercial, des entreprises et deux résidences hébergeant une clientèle vulnérable.

## **ACTIVITÉS DE LA PRÉVENTION**

Les activités de la division prévention des incendies sont séparées en cinq volets, soit :

1. L'évaluation et l'analyse des incidents,
2. L'application du règlement 2015-334,
3. Le programme d'inspection et de vérification des avertisseurs de fumée,
4. L'inspection périodique des risques moyens, élevés et très élevés,
5. Les mesures et les programmes de sensibilisation du public.

### **1. L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES INCIDENTS**

Ce volet nous permet de déterminer et bien comprendre l'origine, les causes et les circonstances des incendies afin de mettre en place des mesures qui éviteront que ceux-ci ne se reproduisent et par le fait même, réduire les risques de pertes de vie, de blessures et de pertes matérielles.

En 2020, la Sécurité incendie a dû combattre 28 incendies de bâtiments sur son territoire, soit une diminution (10 %) du nombre d'incendies comparativement à 2019. Signalons qu'il s'agit de la deuxième année ayant eu le plus faible nombre d'incendies. Pourtant, certains spécialistes avaient estimé que le nombre pourrait augmenter au Québec en 2020 en raison des mesures de confinement et le phénomène du télétravail. Nous constatons que les efforts fournis par les campagnes de prévention et la collaboration des citoyens semblent porter fruit.

Cette année, une nouvelle cause des incendies apparait au premier rang, mais dans les faits, il s'agit d'un retour en force d'une cause qui est toujours la première ou deuxième cause au cours des dernières années :

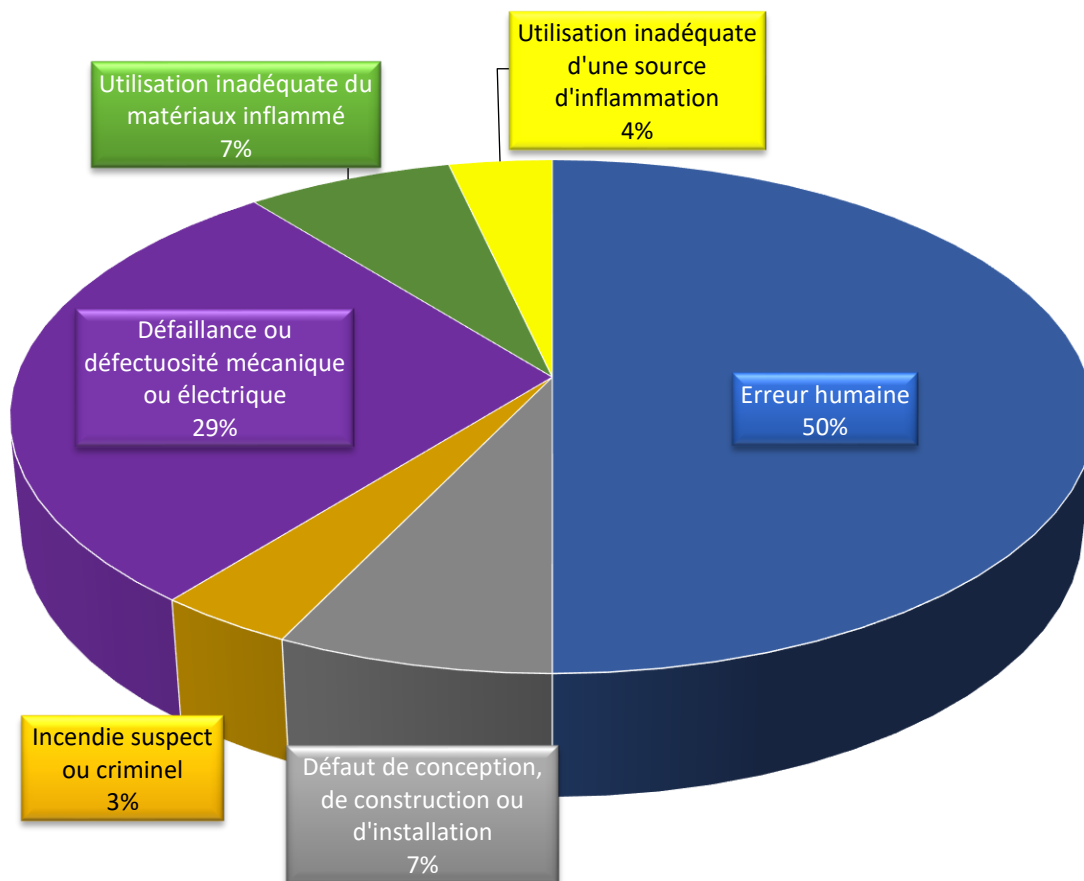
- **1<sup>re</sup> cause : 50 % des incendies proviennent d'une erreur humaine** : en général, on parle d'un occupant ayant laissé sans surveillance les aliments qui cuisaient alors qu'il était distrait, absent ou endormi.

## Prévention

---

- > **2<sup>e</sup> cause : 29 % des incendies sont attribuables à une défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique** : il s'agit, entre autres, d'un incendie causé par un court-circuit, par un filage ou un équipement électrique qui a connu une défaillance ou une défectuosité alors qu'il était sous tension.
- > **Vous retrouverez les autres causes des incendies dans le tableau suivant :**

**Causes probables des 28 incendies sur le territoire de Sept-Îles**



Pour 2021, malgré les obstacles de la pandémie, les campagnes d'information ou de sensibilisation du public porteront toujours sur les risques liés aux erreurs humaines afin de s'assurer que chaque citoyen reste vigilant lors de la cuisson des aliments. De plus, nous devons aussi maintenir un discours préventif concernant l'utilisation des équipements électriques, leur installation et leur entretien.



## Prévention

Voici le tableau des causes probables connues pour tous les incendies déclarés sur le territoire de Sept-Îles de 2018 à 2020.

DESCRIPTION	2018	2019	2020
<b>MAUVAISE UTILISATION D'UN ÉQUIPEMENT</b>			
Mauvais usage d'un appareil brûlant du bois	1		
Capacité maximum d'un appareil outrepassé		1	
<b>UTILISATION INADÉQUATE D'UNE SOURCE D'INFLAMMATION</b>			
Dégel de tuyau		1	
Soudage à proximité d'un combustible	3		
Chalumeau à proximité d'un combustible	2		
Jouer avec une source d'inflammation			1
<b>UTILISATION INADÉQUATE DU MATÉRIAU ENFLAMMÉ</b>			
Combustible placé à proximité d'une source de chaleur	4	2	
Entreposage inadéquat	1		1
Mauvais entretien lié au 1 <sup>er</sup> matériau enflammé	7	2	1
Contenant inadéquat	1	1	
Autre utilisation inadéquate du matériau enflammé	3		
<b>DÉFAILLANCE OU DÉFECTUOSITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE</b>			
Court-circuit électrique	2	4	3
Défaillance d'une commande automatique ou manuelle			1
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique indéterminée	3	2	3
Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	3	3	1
Usure d'une pièce	1	1	
<b>DÉFAUT DE CONCEPTION, DE CONSTRUCTION OU D'INSTALLATION</b>			
Mauvais branchement probable d'une filerie	1		1
Défaut de conception	1		
Autre défaut de conception, de construction ou d'installation	1	1	1
Défaut de construction	2	1	
Installation à proximité d'un combustible		1	
<b>ERREUR HUMAINE</b>			
Distraction – personne endormie	7	6	13
Erreur humaine indéterminée		1	1
<b>INCENDIE CRIMINEL OU SUSPECT</b>			
Dossier transmis pour enquête	1	2	1
<b>AUTRES CAUSES</b>			
Réactivation d'un incendie éteint		1	
Autre cause		1	
Cause indéterminée	1		
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>31</b>	<b>28</b>

Une nouvelle compilation fait désormais partie de l'évaluation et de l'analyse des incidents. Dans le tableau suivant, vous pourrez voir le type de catégorie de risque qui est le plus fréquemment impliqué dans les incendies. Nous pouvons y remarquer que les bâtiments résidentiels occupent le premier rang à raison de 71 % des bâtiments impliqués dans un incendie.

TYPE DE BÂTIMENTS IMPLIQUÉS DANS LES INCENDIES	2020
Risques : Faibles	20
Risques : Moyens	3
Risques : Élevés	4
Risques : Très Élevés	1
<b>Total</b>	<b>28</b>

#### Description :

##### > Risques faibles :

Très petits bâtiments, très espacés, bâtiments résidentiels de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.

##### > Risques moyens :

Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m<sup>2</sup>.

##### > Risques élevés :

Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m<sup>2</sup>, bâtiments de 4 à 6 étages, lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer, lieux sans quantité significative de matières dangereuses.

##### > Risques très élevés :

Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration, lieux où les résidents ne peuvent évacuer d'eux-mêmes, lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants, lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver, lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.

### Les lieux d'origine des incendies

Le tableau qui suit démontre le lieu d'origine des incendies de bâtiments pour 2018, 2019 et 2020. Tel qu'indiqué, 50 % des incendies débutent dans la cuisine, soit un nombre sans précédent depuis les dernières années. Par contre, notons une nouvelle diminution des incendies dans un conduit de cheminée servant à évacuer la fumée d'un poêle à bois au cours de la dernière année, puisqu'un seul évènement a eu lieu au cours de l'année. Vous constaterez, encore une fois, une grande diversité des lieux d'origine des incendies au cours des deux dernières années.

LIEU D'ORIGINE	2018	%	2019	%	2020	%
Cuisine (élément d'un poêle, etc.)	6	14	5	16	14	50
Salon, salle de séjour, salle de jeux	2	4			3	11
Chambre à coucher					1	4
Cheminée, conduit de cameau, tuyau d'évacuation des gaz	8	18	3	10	1	4
Indéterminée			1	3		
Vestibule, corridor	1	2				
Balcon extérieur			4	13		
Hall d'entrée	2	4				
Escalier intérieur	1	2				
Salle de bain	5	11			1	4
Atelier d'entretien			1	3		
Mur extérieur	4	9	3	10		
Autre aire extérieure d'entreposage (garage)	1	2	1	3		
Autre lieu résidentiel	2	4				
Mur (incluant les vides muraux dissimulés)			3	10		
Placard	1	2				
Garage intérieur	3	7	1	3	1	4
Patio			1	3		
Salle des machines			2	6	1	4
Entretoit			2	6	1	4
Vide sanitaire					1	4
Aire d'entreposage (extérieur)	2	4	1	3	3	11
Aire d'entreposage de produits divers					1	4
Autre aire d'entreposage intérieur	1	2				
Chambre de transformateurs	1	2				
Local de fabrication	1	2				
Gain de monte-charge et de convoyeur	1	2	1	3		
Ensemble plafond plancher	2	4	1	3		
Espace de circulation autre que routière			1	3		
Installation sportive	1	2				

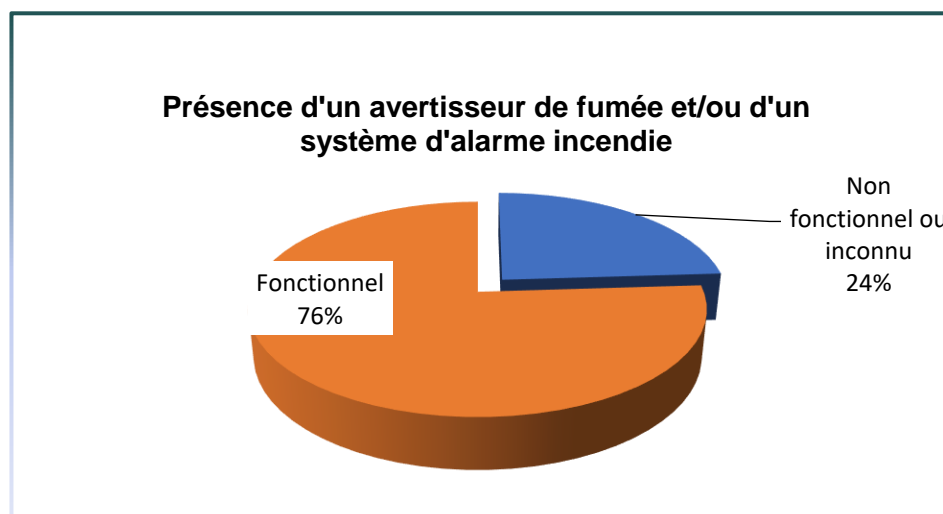
## Les systèmes de détection

Le tableau suivant porte sur les différents systèmes de détection des incendies dans les bâtiments, soit l'avertisseur de fumée ou les systèmes d'alarme incendie. Nous retrouvons un système de détection des incendies fonctionnel (avertisseur de fumée ou système d'alarme incendie) dans 76 % des logements qui doivent en être munis et ayant subi un incendie en 2020.



**Notre objectif : 100 % des bâtiments doivent être munis de système de détection fonctionnel.**

Voici le pourcentage de présence d'avertisseur de fumée et/ou de système d'alarme incendie requis fonctionnel selon notre règlement incendie lors d'interventions de la Sécurité incendie.



## Prévention

---

Précisons que dans 52 % des incendies de bâtiment, l'alarme de l'avertisseur de fumée ou du système d'alarme incendie s'est déclenchée pour alerter le citoyen d'un incendie dans son bâtiment.

- Différentes raisons telles que la présence insuffisante de fumée dans le bâtiment ou l'absence de détecteur près de la source de l'incendie (par exemple, un incendie de cheminée, dans l'entresol ou à l'extérieur du bâtiment comme sur un patio) expliquent les motifs n'ayant pas fait déclencher l'avertisseur de fumée ou le système d'alarme incendie (20 % des cas).
- Non fonctionnel, bris ou inconnu signifie qu'un bâtiment n'avait aucun appareil de détection, avait un appareil de détection qui ne s'est pas déclenché alors qu'il aurait dû, ou que le citoyen avait retiré volontairement la batterie de son avertisseur de fumée (28 % des cas).



### Pertes matérielles par secteur

Les pertes matérielles causées par les incendies sont de l'ordre de 583 385 \$ sur le territoire de la Ville de Sept-Îles, soit le plus faible niveau de pertes au cours des dernières années. Signalons qu'en 2019, l'incendie d'un immeuble à logements (60 Père-Divet) avait contribué à l'augmentation hors norme des dommages de l'année. Néanmoins, en excluant cet événement, nous observons un montant total des dommages en baisse depuis 2018.

Nombre d'appels pour un incendie de bâtiment et les pertes matérielles occasionnées par secteur :

Secteurs de Sept-Îles	2018		2019			2020		
	Nbre	Perte	Nbre	Pertes	Valeurs sauvées	Nbre	Pertes	Valeurs sauvées
Ste-Marguerite	2	60 400 \$	6	211 700 \$	41 912 600 \$	2	301 600 \$	0 \$
Ferland	5	8 200 \$	1	1 000 \$	167 900 \$	1	10 \$	168 200 \$
De l'Anse	4	10 350 \$	0	0 \$		3	56 080 \$	492 400 \$
M.-Immaculée	3	184 000 \$	2	12 500 \$	528 100 \$	2	60 000 \$	200 700 \$
Vieux-Quai	6	1 650 \$	5	1 799 800 \$	1 242 000 \$	4	10 315 \$	1 794 250 \$
Mgr-Blanche	11	156 800 \$	10	86 590 \$	9 703 450 \$	6	53 130 \$	1 941 500 \$
Jacques-Cartier	3	580 \$	1	675 \$	687 000 \$	3	750 \$	2 004 400 \$
Sainte-Famille	6	126 800 \$	1	30 \$	600 000 \$	3	4 300 \$	963 466 \$
Moisie/ Les Plages	5	229 000 \$	5	126 700 \$	153 000 \$	4	97 200 \$	296 600 \$
<b>Total :</b>	<b>45</b>	<b>777 780 \$</b>	<b>31</b>	<b>2 238 995 \$</b>	<b>54 994 050 \$</b>	<b>28</b>	<b>583 385 \$</b>	<b>7 861 516 \$</b>

## Prévention

---

Autres secteurs protégés	2018		2019			2020		
	Nbre	Perte	Nbre	Pertes	Valeurs sauvées	Nbre	Pertes	Valeurs sauvées
TNO (Lac Daigle)	0	0 \$	2	74 400 \$	171 500 \$	0	0 \$	- \$
Uashat	3	35 530 \$	3	392 050 \$	273 000 \$	7	318 000 \$	683 000 \$
Maliotenam	3	234 100 \$	6	310 600 \$	548 400 \$	4	31 700 \$	464 500 \$
<b>Total :</b>	<b>6</b>	<b>269 630 \$</b>	<b>11</b>	<b>777 050 \$</b>	<b>992 900 \$</b>	<b>11</b>	<b>349 700 \$</b>	<b>1 147 500 \$</b>

Les pertes matérielles pour le territoire non organisé (TNO) dont fait partie le Lac Daigle, Uashat et Maliotenam ne sont pas comptabilisées pour la Ville de Sept-Îles puisque le service n'a pas le mandat en matière de prévention contre les incendies, mais seulement en intervention.

\*Les « Valeurs sauvées » représentent uniquement la valeur foncière de l'immeuble (différence entre l'inscription de la valeur foncière et les dommages subis au bâtiment).

## Incendies de véhicule

Saviez-vous que la Sécurité incendie procède aussi à la recherche des causes des incendies de véhicule? Le tableau suivant fait état des incendies survenus sur le territoire couvert et leur cause. Il y a eu sept événements impliquant un incendie de véhicule en 2020.

Causes des incendies	Nombre
Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique	3
Dossier transmis pour enquête (incendie criminel ou suspect)	3
Mauvais branchement probable d'une filerie	1
<b>Total :</b>	<b>7</b>



### 2. L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2015-334

Le règlement 2015-334 de la Ville de Sept-Îles portant sur la prévention des incendies a été adopté par le conseil municipal le 15 décembre 2015. La Sécurité incendie appuie sa réglementation en matière de sécurité au *Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII – Bâtiment, et Code national de prévention des incendies – Canada 2010* (modifié).

#### Demandes de permis

Saviez-vous que tout citoyen qui effectue un feu à l'extérieur doit le faire dans un poêle conforme sur sa propriété ou obtenir un permis de feu s'il s'agit d'un feu en plein air ou à ciel ouvert? Ce permis est gratuit et il est obligatoire pour faire un feu d'abattis, un feu d'artifice, un feu de joie ou un feu de plage.

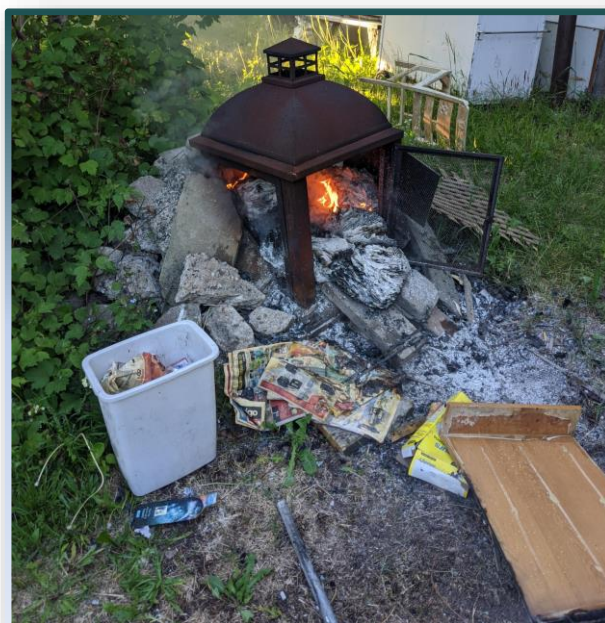
Signalons que nous avons établi la durée maximale de la validité d'un permis de feu de plage à 7 jours et un permis de feu d'abattis, à 30 jours. Même si nous avons interdit l'émission de feu de plage en début d'été, un nombre sensiblement semblable de permis qu'à l'été 2019 a été émis.

DEMANDE DE PERMIS	2018	2019	2020
Feux d'abattis	48	37	30
Feux d'artifice	2	2	1
Feux de joie	0	3	0
Feux de plage	55	52	60
<b>Total :</b>	<b>105</b>	<b>94</b>	<b>91</b>

**Autres services**

Nous constatons une certaine constance dans le total des diverses demandes auprès du département de la prévention.

DIVERS	2018	2019	2020
Inspections d'installation d'appareil à combustion	25	12	7
Inspections pour la Régie des alcools	13	18	5
Lectures de plan	109	110	129
Traitements de plainte	12	17	17
Sorties d'Éteintout	7	6	0
Calcul de capacité de salles	2	1	1
Questions citoyens/rencontres d'informations	30	30	21
Autres	22	6	5
<b>Total :</b>	<b>220</b>	<b>200</b>	<b>185</b>



### 3. LE PROGRAMME D'INSPECTION ET DE VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Considérant le nombre d'incendies dans les résidences tel que démontré dans un tableau précédent, les visites résidentielles de prévention figurent toujours parmi les moyens privilégiés afin de sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison et de s'assurer du respect de la réglementation à ce niveau. Elles sont aussi une opération de relations publiques qui nous permet d'établir un contact privilégié et un lien de confiance avec la population.

En 2020, selon notre *Programme de vérification des avertisseurs de fumée*, les secteurs Ferland et Marie-Immaculée étaient visés. Rappelons que l'ensemble des bâtiments de la municipalité est visité tous les cinq ans. En somme, 2 479 responsables de logements/résidences ont été interpellés sur le territoire de la Ville de Sept-Îles en 2020. Étant donné les règles de la santé publique en vigueur, nous avons dû modifier notre façon de sensibiliser les occupants et de valider les équipements de sécurité incendie dans les logements. Nous avons effectué notre campagne uniquement par correspondance. Afin de s'assurer d'un meilleur taux de réponse, une deuxième correspondance a été envoyée à ceux qui n'ont pas répondu. Dans certains cas, nous avons effectué une relance téléphonique, particulièrement au responsable/propriétaire d'immeubles à logements. Au total, cette campagne « particulière » a permis d'atteindre un niveau de conformité de 82 %, soit 2 037 logements. Vu les circonstances, nous en sommes satisfaits. Vous retrouverez aussi dans le tableau les visites effectuées dans des secteurs non visés par la campagne afin de répondre aux demandes ponctuelles des citoyens.

NOMBRE DE VISITES RÉSIDENTIELLES	2018	2019	2020
1. Sainte-Marguerite / Clarke		1062	
2. Ferland			1320
3. De l'Anse	895		
4. Marie-Immaculée	1		1156
5. Du Vieux-Quai	1904	1	1
6. Monseigneur-Blanche	1		
7. Jacques-Cartier			
8. Sainte-Famille	1	1	1
9. Moisie / Les Plages		1680	1
<b>Total</b>	<b>2802</b>	<b>2802</b>	<b>2479</b>

#### 4. L'INSPECTION PÉRIODIQUE DES RISQUES MOYENS, ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Les préventionnistes ont procédé aux inspections de divers bâtiments classifiés selon les catégories de risques proposées par le ministère de la Sécurité publique dans les *Orientations du ministre en matière de sécurité incendie*. L'inspection des bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés constitue un moyen de prévention qui complète bien la réglementation municipale. Notre système de compilation se retrouve directement en lien avec nos catégories de risques des bâtiments.

Les secteurs visés pour les inspections des bâtiments à risques très élevés en 2020 étaient les secteurs de Sainte-Marguerite, Moisie-Les Plages et Ferland. Une visite, et parfois plus dans certains cas, ont été effectuées, tel que spécifié dans notre programme. Signalons que nous sommes convaincus que les inspections effectuées au cours des dernières années ont contribué à limiter le nombre d'incendies de ce type de risque, tel que le démontre le tableau présenté précédemment (*Type de bâtiments impliqués dans un incendie*).

INSPECTION DES BÂTIMENTS	2018	2019	2020
Risques : Faibles	21	30	28
Risques : Moyens	245	276	194
Risques : Élevés	69	93	62
Risques : Très Élevés	57	59	32
Activités spéciales	7	10	2
Inspection ou suivi après intervention	26	35	25
<b>Total</b>	<b>425</b>	<b>503</b>	<b>343</b>

### 5. LES MESURES ET LES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

Ce volet du programme de prévention est essentiel et directement en lien avec les *Orientations ministérielles* qui préconisent que tous les services de sécurité incendie doivent réduire l'occurrence et la récurrence des incidents causant des pertes. Le but recherché est de diminuer le nombre de décès, de blessures graves ainsi que les pertes matérielles causées par les incendies. Signalons que les activités ont été repensées et adaptées pour être en harmonie avec à ce niveau considérant les règles de la santé publique reliées à la pandémie de la Covid-19.

Le premier objectif étant d'informer adéquatement le public sur les dangers d'incendie et de mieux prévenir celui-ci, quelques activités ont quand même pu avoir lieu cette année. Rappelons que notre analyse de 2019 portant sur les principales causes d'incendies nous démontrait que la campagne d'information ou de sensibilisation du public devait porter sur les incendies attribuables à une défaillance, défektivité mécanique ou électrique ainsi que sur les erreurs humaines. Au cours de l'année 2020, nous avons produit plusieurs articles de sensibilisation parus sur notre page Facebook, dans le bulletin d'information des employés de la Ville de Sept-Îles *L'Intermédiaire*, dans le journal *Le Nord-Côtier*, dans *l'Actualité municipale* et sans compter les dépliants distribués à notre kiosque tenu lors de la semaine de prévention.

Notre plateforme de diffusion d'information en ligne nous permet toujours de rejoindre une population active sur les réseaux sociaux. Notre page Facebook créée afin d'informer la population de nos activités, nos exercices, nos interventions et de diffuser des messages de prévention très rapidement se voit toujours très active. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi l'augmentation du nombre de nos abonnés. Nous avons atteint plus de 2 449 abonnés et certaines parutions dépassent les 36 000 visionnements.



Par l'intermédiaire de ce média, nous souhaitons aussi mettre en valeur la Sécurité incendie afin que la population sache que nous sommes en mesure de répondre à leurs besoins avec expertise et professionnalisme, offrant une ville sécuritaire au niveau de la prévention des incendies et, par le fait même, nous rapprocher des citoyens.

La campagne de prévention provinciale 2020, dont le thème était à nouveau « **Le premier responsable, c'est toi!** », a eu lieu du 4 au 10 octobre 2020. Soulignons qu'au cours de la semaine, un kiosque d'informations extérieur s'est tenu dans le stationnement du Canadian Tire sous le thème de la campagne provinciale. Nous avons profité de l'occasion pour d'offrir aux citoyens de manipuler et utiliser un extincteur tout en respectant les mesures de distanciation et de désinfection tel que recommandé par la Santé publique dans le contexte de la Covid-19.

**Prévention des incendies**

## LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

### 10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

**AVERTISSEUR DE FUMÉE**

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.

**ARTICLES DE FUMEUR**

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.

**PRÉVENIR LES FEUX DE COUSSION**

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.

**PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE**

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.

**SOURCE DE CHALEUR**

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

**RAMONAGE DES CHEMINÉES**

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.

**ÉLECTRICITÉ**

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.

**CENDRES CHAUDES**

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

**COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE**

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

**MONOXYDE DE CARBONE**

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.

8-041 (2019-08)

## Prévention

---

### **Le jeune public**

Des visites d'informations ont eu lieu, juste avant le début de la pandémie, dans l'ensemble des écoles du territoire de la ville. Les enfants de la maternelle ont été rencontrés afin de leur expliquer les 8 comportements sécuritaires à adopter en cas d'incendie. Ils ont été sensibilisés au signal sonore d'un avertisseur de fumée, à l'importance du plan d'évacuation, aux comportements adéquats lors d'évacuation d'un bâtiment enfumé et à l'équipement d'un pompier. Aussi, ils ont pu discuter avec un pompier des risques d'incendie et des comportements sécuritaires afin d'éliminer le risque à la source.

En raison des mesures sanitaires, notre mascotte Éteintout a dû prendre une année sabbatique forcée. Elle attend avec hâte l'autorisation de «déconfiner» pour rencontrer petits et grands.

### **Les exercices d'évacuation dans les écoles**

Peu d'exercices d'évacuation ont été effectués cette année. Aucune sollicitation n'a été faite. Nous avons effectué des exercices uniquement sur demande. Nous estimons que le bon travail effectué au cours des dernières années dans ce domaine nous permet de ne pas en effectuer en 2020, sans compromettre la sécurité des occupants.



### **La caserne 96, une porte ouverte aux citoyens**

Malheureusement, la caserne a dû se résigner à fermer ses portes aux citoyens afin de prévenir les risques de propagation de la COVID-19 au sein de ses employés et de la population. Dans ce sens, nous n'avons pu tenir la très attendue journée Porte ouverte.

Les activités de prévention ont aussi été moins nombreuses auprès de la population.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION	2018	2019	2020
Les garderies	5	5	1
Les maternelles	8	0	9
Les résidences pour personnes âgées	0	1	0
Les écoles	10	17	0
Campagne de sensibilisation du public	3	12	1
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	<b>11</b>

ÉVACUATIONS	2018	2019	2020
Les garderies	6	6	2
Les résidences pour personnes âgées	11	11	0
Les écoles	15	14	4
Les édifices publics/autres	37	39	3
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>9</b>

L'année 2020 a été marquée par l'implication limitée des membres du personnel de la caserne 96 dans les activités du service, soit :

- La campagne Scout Tombe Pile
- La Grande Guignolée
- L'Halloween (en patrouille dans les rues seulement, l'activité en caserne a été annulée)

L'ensemble du personnel de la Sécurité incendie contribue à l'effort collectif afin d'atteindre le principal objectif :

***Éliminer les risques d'incendie à la source***



## MOT DU CHEF AUX OPÉRATIONS ÉQUIPEMENTS



En ce début d'année, il me fait plaisir de vous présenter le bilan de l'année 2020 pour le département équipements.

Lors du dernier trimestre de l'année, l'organigramme du service a été modifié, engendrant par le fait même une réorganisation des responsabilisés de chacun. Du côté équipements, la responsabilité des divers mandats relève maintenant d'un seul capitaine. Celui-ci pourra compter sur deux lieutenants qui eux, s'assurent de l'exécution des tâches par les pompiers. Le rôle de notre équipe demeure d'assurer la gestion complète du fonctionnement de la caserne, de tous les équipements, camions et véhicules du service incendie.

Malgré la situation sanitaire qui prévaut, l'ensemble des mandats du département a été respecté et toute l'équipe a su relever le défi d'adaptation nécessaire au bon roulement des activités.

Je profite de ce moment privilégié qui m'est offert pour remercier l'ensemble du personnel pour leur travail et leur collaboration dans l'atteinte de nos objectifs départementaux qui est de s'assurer du maintien en état des équipements et véhicules ainsi que l'amélioration continue de nos services.

Marc Cormier

### **RESSOURCES HUMAINES**

Un capitaine s'assure du suivi des inspections, des activités d'entretien et de la caserne. En plus de l'équipe qui est sous sa responsabilité, deux lieutenants veillent à la coordination et la supervision du travail effectué par les pompiers et assistent le capitaine dans l'atteinte de ces objectifs. Les tâches que doivent effectuer les pompiers de caserne quotidiennement concernent l'inspection, l'entretien et le nettoyage des équipements, des camions ainsi que de la caserne.

### **RESSOURCES MATÉRIELLES**

Le département équipements a la responsabilité d'assurer l'inspection, l'entretien et l'entreposage des équipements, véhicules et camions nécessaires au bon fonctionnement des opérations. L'inspection et l'entretien des extincteurs, lumières d'urgence et cabinets incendie que l'on retrouve dans tous les bâtiments appartenant à la Ville fait aussi partie des tâches de notre département.

L'inspection des réservoirs d'eau souterrains situés à rivière Brochu, à Gallix, au Lac Daigle et à Moisie doit être exécutée par les pompiers de caserne.

Le tout est orienté d'après le Schéma de couverture de risques, les divers programmes, procédures et/ou normes en vigueur, dans le but de répondre aux besoins opérationnels.



### ***Nouvelles acquisitions***

#### **> Véhicules**

Le Service des achats a procédé à l'appel d'offres pour l'acquisition d'une camionnette 4x4 2500 à cabine d'équipe et plateau de huit pieds, en remplacement de celle présente qui a atteint la fin de sa durée de vie utile. Elle ne sera livrée qu'en 2021 en raison des délais de production occasionnés par la COVID.

#### **> Radios**

Nous avons acquis un nouveau modèle de radios moins dispendieux. Nous effectuons actuellement l'essai et différentes vérifications possibles lors des interventions et des entraînements afin de voir leur résistance à l'eau et aux conditions difficiles d'intervention.

#### **> Douche pour décontamination**

En fin d'année, nous avons acheté une douche de décontamination pour les interventions HAZMAT (matières dangereuses). Cet équipement fait partie d'une liste de matériel nécessaire aux interventions en présence de matières dangereuses que l'on prévoit acheter à court terme.

### *Entretien des habits de combat*

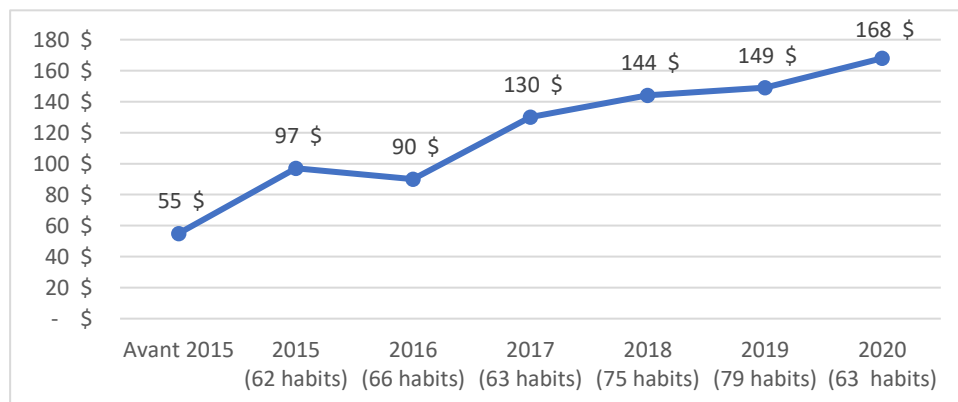
Un des mandats du département est de s'assurer que les habits de combat des pompiers soient bien entretenus tout au long de l'année en respectant le budget alloué. Pour ce faire, depuis déjà plusieurs années, nous envoyons les habits pour nettoyage, décontamination et réparation chez des fournisseurs spécialisés, tout en maintenant un suivi très rigoureux.

En 2019, nous avons refait le devis pour l'achat des habits de combat, dû au changement des types de tissus proposés par les fabricants.

En 2020, en effectuant le suivi des réparations d'habit de combat, nous avons remarqué des bris et coûts anormaux sur les doublures thermiques de certains d'entre eux. Nous avons aussi observé un début de détérioration du tissu extérieur des habits de moins de trois ans. À l'automne, nous avons contacté les fabricants d'habits afin d'analyser le problème et nous assurer que les garanties de cinq ans des tissus soient appliquées à la réparation et, si nécessaire, nous regarderons pour corriger nos devis en changeant le modèle de tissus.

### **Coût unitaire moyen pour l'entretien des habits de combat**

Voici un tableau démontrant le coût annuel moyen d'entretien d'un habit de combat à travers les années.



Note : La quantité d'habitats envoyés pour entretien varie d'année en année, en lien avec leur durée de vie utile qui est de 10 ans ainsi que le nombre de pompiers actifs au service. C'est pourquoi nous avons rapporté les coûts à l'unité.

### **Optimisations/améliorations informatiques**

En 2020, nous avons optimisé l'utilisation de nos tablettes électroniques et réglé les divers problèmes d'accès au réseau rencontrés sur le territoire. La prochaine année sera consacrée à l'optimisation d'une vieille tablette portable qui est située dans l'unité de commandement de l'officier de garde et nous regarderons la possibilité de transférer le portable fixe dans l'autopompe principale pour les besoins opérationnels (le transfert pourrait s'effectuer lors de l'achat du nouveau VUS prévu pour 2021).

### **Mise en place d'un système de réception des appels pour la caserne**

Un système de localisation des appels sera intégré au système RAO afin d'identifier le lieu de l'appel d'urgence. Ce projet a débuté cet automne et se poursuivra en 2021.



## Équipements

---



### **CASERNE**

La Sécurité incendie de Sept-Îles dispose d'une seule caserne située au centre-ville et les camions et véhicules d'intervention qui s'y trouvent sont :

### **Camions**

#### **Unité 296 - 1<sup>re</sup> autopompe d'intervention**

Autopompe Freightliner 2010 avec réservoir de 1 000 gallons d'eau, mousse de classe AB (feu de résidence), mousse de classe AFFF (feu aéroportuaire) ainsi qu'un boyau haute pression pour intervention aéroportuaire et le matériel nécessaire aux interventions de désincarcération.

#### **Unité 396 - 2<sup>e</sup> autopompe d'intervention, 2<sup>e</sup> unité de désincarcération et incendie de véhicule**

Autopompe-citerne International 2006 avec un réservoir de 1 500 gallons d'eau et un réservoir de mousse de classe AB avec chute d'eau arrière et munie d'une échelle à perche de 45 pieds. Elle prend le relais lors de la maintenance ou bris du 296 et du 796 et lorsque les mâchoires de vie sont sollicitées à deux endroits en même temps. Elle peut aussi servir de citerne en cas de besoin.

### **Unité 796 - Échelle aérienne de 100 pieds avec panier**

Pompe-échelle, E-One 2014 échelle aérienne de 100 pieds en aluminium avec panier. Elle possède un réservoir de 300 gallons d'eau. À la fine pointe de la technologie, elle est aussi munie de plusieurs échelles portatives, dont une de 35 pieds.

### **Unité 3096 – Autopompe-citerne pour intervention hors territoire sans réseau d'eau et intervention forestière**

Autopompe-citerne avec chute d'eau arrière, International 2006 avec un réservoir de 2 000 gallons d'eau, pompe portative et équipement pour feux de brousse et forestiers.

### **Unité 1196 - Poste de commandement, réhabilitation du personnel lors d'intervention majeure et abri pour citoyens lors de sinistre**

Unité d'urgence, international Maxx-Force 9, 2010.



## Équipements

---

### Véhicules

#### **Unité 196 (VU) – Unité de commandement de l'officier de garde**

Suburban 2015, équipé d'un poste de commandement.

#### **Unité 9096 - Transport des troupes et retour du matériel après intervention**

Camionnette Ford F-150 4 X 4 2013.

#### **Unité 996 – Prévention, intervention, transport des troupes et retour du matériel après intervention**

Camionnette Dodge RAM-1500 4 X 4 2016.

#### **Unité 9996 - Intervention**

Véhicule Ford Escape 2019.

#### **Unité 10-1821 - Prévention**

Véhicule Toyota Prius Prime 2018 hybride.

#### **Unité 196A - Direction et état-major**

Véhicule Chevrolet Équinox 2015.

### Véhicules hors route

#### **Unité 1996 – VTT**

Véhicule Polaris, 570 TRG 2018.

#### **Unité 1996A – VTT**

Véhicule Artic CAT 500TRV 2014.

#### **Unité 1996 – motoneige**

Véhicule Skidoo WT 20" 2003.

### **Unité 1996A – motoneige**

Véhicule Skidoo SKWT 24" 2020.

### **Remorque**

#### **Traineau d'évacuation médicale** (traineau en hiver et sur roues l'été)

Traineau de fibre de verre 1985 (don du Club de motoneige Ook-Pik).

#### **Unité 1596 - Remorque de sauvetages hors route**

Remorque Idéal cargo « AVANTAGES-8516TA2 » 2018.

#### **Unité 80-1729 - Remorque de sauvetages spécialisés**

Remorque Idéal cargo « AVANTAGES-8516TA2 » 2017.

### ***Aéroport***

#### **Remorque de sécurité civile**

Pour les premières minutes d'une intervention majeure impliquant plusieurs victimes du côté aéroportuaire ou civil.

#### **Matériel d'unité de rassemblement**

Entreposé dans un local avec accès limité de l'aéroport, ce matériel est le complément de ce qui se trouve dans la remorque de sécurité civile. Ce matériel permet de définir des zones de triage (méthode « START » *Simple Triage And Rapid Treatment*) avec tout le matériel de premiers soins nécessaire pour une intervention majeure impliquant plusieurs victimes.



# MOT DU CHEF AUX OPÉRATIONS FORMATION



## **Le maintien des compétences, une exigence!**

En mars, la Covid-19 a envahi la province et les mesures de santé et sécurité demandées par la santé publique ont eu un impact important sur le département de la formation. Les mesures de distanciation et les limites exigées face aux rassemblements ont limité de nombreuses activités.

La planification annuelle a été fortement ébranlée et de nombreuses activités ont été reportées, pour être finalement annulées.

À la lecture de cette section, vous constaterez malgré tout que certaines activités ont eu lieu au cours de l'année 2020.

L'examen final du cours Pompier 2 a eu lieu au mois de septembre afin de se conformer à la certification obligatoire des pompiers selon le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* découlant de la *Loi sur la sécurité incendie au Québec*. De plus, tous les nouveaux pompiers qui ont été engagés en cours d'année possèdent la formation nécessaire, mais doivent se familiariser avec notre service et maintenir leurs connaissances.

Je tiens à remercier l'ensemble des officiers-instructeurs ainsi que les pompiers pour leur implication et les efforts fournis afin d'améliorer leurs connaissances ainsi que développer et maintenir leurs aptitudes.

Michel Cousineau

## Formation

---

### FORMATION DES POMPIERS

Saviez-vous que...

Depuis décembre 2019, la Ville de Sept-Îles embauche exclusivement des pompiers permanents. Ces pompiers possèdent, dès leur embauche, la formation nécessaire pour œuvrer dans un service d'urgence.

Les pompiers à temps partiel qui sont en poste au service ont tous complété leur formation minimale selon la réglementation en vigueur. À l'exception d'un pompier, l'ensemble de ce groupe de pompiers possède désormais la certification nécessaire.

### Opérateur de véhicule d'élévation

En 2020, il n'y a eu que la formation d'opérateur de véhicules d'élévation qui a été offerte aux pompiers qui n'avaient pas complété cette qualification.

Cette formation a été offerte au cours de l'été. Trois pompiers y ont participé. Désormais, le service compte deux pompiers supplémentaires certifiés par l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).



### **Intégration du personnel**

Au cours de l'année, le département de la formation a mis en place un processus d'accueil et d'évaluation pour tous les nouveaux pompiers engagés au service. Lors de l'embauche, le pompier est accueilli par un officier de l'équipe et le lieutenant lui présente le « Carnet d'accueil et d'intégration du pompier à l'essai ». Une période approximative de 14 jours sert à son accueil et intégration dans son équipe, suivi d'une période de probation d'une durée de neuf mois. Au début de cette période, le capitaine lui présente le « Carnet d'évaluation du pompier à l'essai » afin que le pompier soit informé des étapes et évaluations qu'il devra réaliser au cours de cette période. Afin de faciliter son intégration et discuter de ses besoins de formations/entraînements, il est jumelé à un parrain, pompier désigné de son équipe.

### **Appréciation du personnel**

Au cours des dernières années, le département de la formation a mis en place des rencontres d'appréciation du personnel. Généralement, tous les pompiers du service sont rencontrés minimalement une fois par année. Ces rencontres permettent aux officiers de faire le point sur le rendement et les habiletés du pompier. Chaque pompier est évalué en fonction de ses responsabilités. Cette rencontre sert aussi à déterminer les besoins de formations/pratiques pour chacun afin de planifier des entraînements en lien avec les besoins ciblés lors de ces rencontres. Le questionnaire utilisé à cette fin a été mis à jour. Cette activité fait partie de l'arsenal d'outils pour l'amélioration continue du Service et de son personnel.

## Formation

---

### FORMATION DES OFFICIERS

#### ICARIUM

- En raison de la pandémie, la formation prévue au printemps 2020 par la firme Icarium a été reportée à une date ultérieure.

### ENTRAÎNEMENTS MENSUELS

Les entraînements mensuels ont pour objectifs de maintenir ou de développer différentes compétences nécessaires au métier de pompier. Une analyse est faite par le département de la formation avec l'aide de l'ensemble des officiers du service pour cibler les besoins. Cette analyse est basée principalement sur les observations faites par les officiers lors d'interventions (formulaire de débriefing), les normes en vigueur et les nouvelles procédures applicables au Service. Les entraînements sont habituellement divisés en deux plateaux distincts et ont une durée de 4 h ou de 8 h. La planification en début d'année prévoyait neuf entraînements pour l'année. Toutefois, ils ont dû être annulés et reportés, à l'exception de celui de février :

#### **Février (4 h) → Taux de présence des pompiers de 76 %**

- Une présentation théorique sur la recherche et sauvetage.
- Un atelier pratique sur l'utilisation des systèmes de dépannage du véhicule 796.

## ENTRAÎNEMENTS QUOTIDIENS

Des entraînements supervisés par les officiers en caserne (lieutenants et/ou capitaine) permettent à tous les pompiers de maintenir leurs compétences de façon personnalisée en fonction des besoins de l'équipe. Un entraînement d'environ 1 h à 1 h 30 est effectué lors d'un quart de travail, soit un entraînement de jour et un de soir.

Sauf exception, ces entraînements sont effectués quotidiennement. Ils peuvent être faits de façon théorique ou pratique.

Voici quelques exemples de sujets traités en 2020 :

- Utilisation des divers équipements du service (ex. échelles, tuyaux, caméra thermique, coussins de levage, outils mécaniques, matériel électrique, etc.),
- Utilisation de l'appareil de protection respiratoire,
- Désincarcération automobile,
- Opération des autopompes,
- Opération du véhicule d'élévation,
- Intervention en présence de matières dangereuses,
- Sauvetage hors route (motoneiges ou 4 roues),
- Sujets généraux relatifs au métier de pompier.

Ce volet d'entraînement permet de maintenir les acquis et les habiletés nécessaires pour tous les pompiers et officiers du Service.





## Les objectifs réalisés en 2020 :

### > **Appliquer la nouvelle version du *Schéma de couverture de risques***

En janvier 2020, notre deuxième version du Schéma de couverture de risques est entrée en vigueur. Les divers programmes mis en place dans la première version sont maintenus et seront révisés au cours des prochaines années.

### > **Intégration des pompiers permanents**

L'horaire de travail a été modifié afin d'intégrer les pompiers permanents. L'année 2020 a débuté avec 16 pompiers permanents et ce nombre a augmenté pour atteindre 20 à la fin de l'année. De plus, quatre postes de lieutenants permanents ont vu le jour en septembre 2020.

### > **Renouvellement de la convention collective**

Avec la venue de la pandémie de COVID-19 qui a frappé en mars 2020, des rencontres ont dû être reportées. Nous nous sommes adaptés en utilisant des outils visuels afin de poursuivre les négociations qui se prolongeront en 2021.